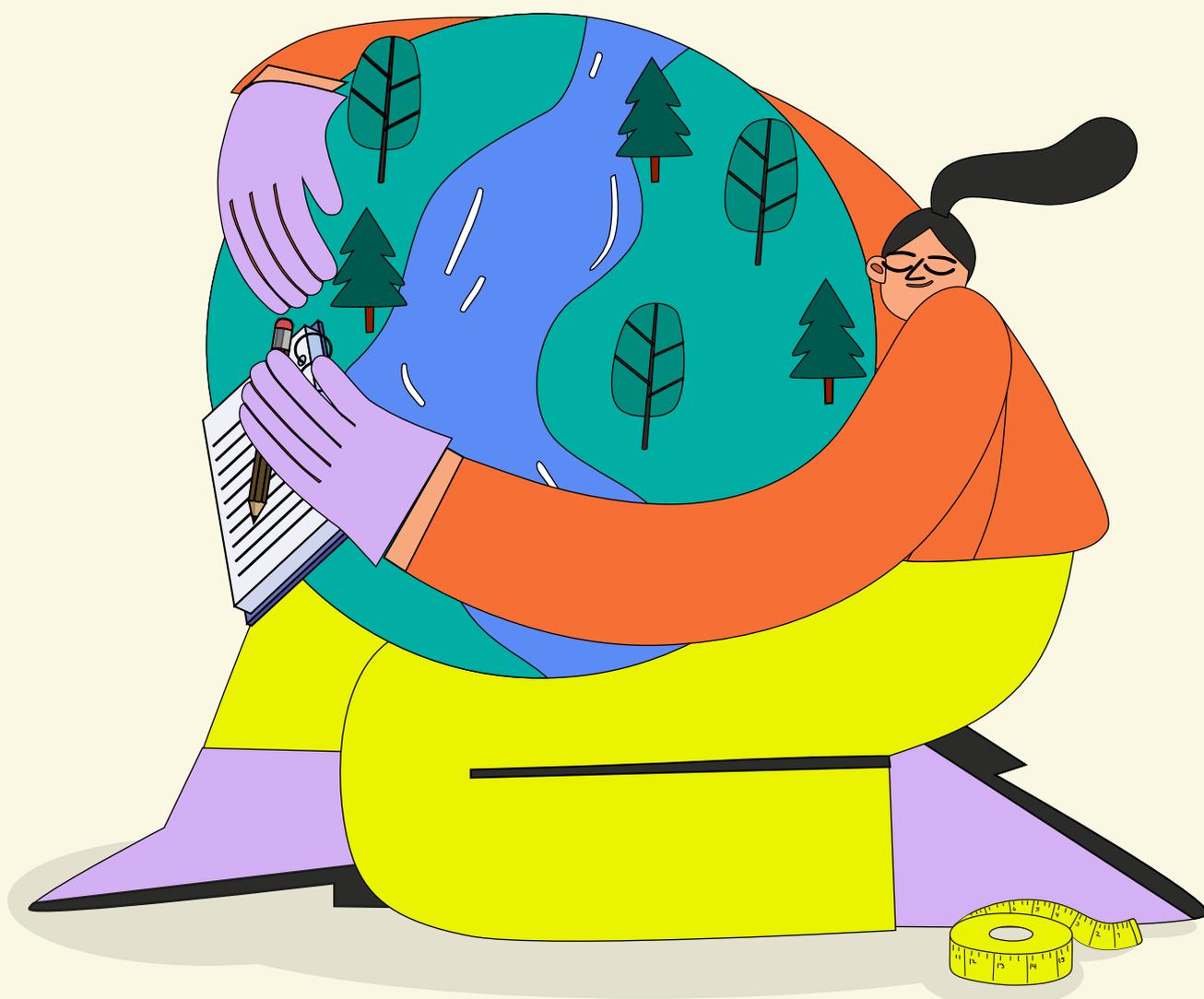


# LE PROTOCOLE OSPAR EN RIVIERE

**5 étapes**

**pour une mise en œuvre réussie**



# INTRODUCTION

**Les déchets que l'on retrouve dans l'océan sont majoritairement transportés par les cours d'eau mais leur parcours jusqu'à celui-ci n'est pas continu. Portés par les vents et les courants, certains de ces déchets peuvent s'accumuler sur les berges et y rester pendant de longues périodes.**

Collecter des données sur ces déchets permet ainsi de mieux comprendre la pollution en rivière en :

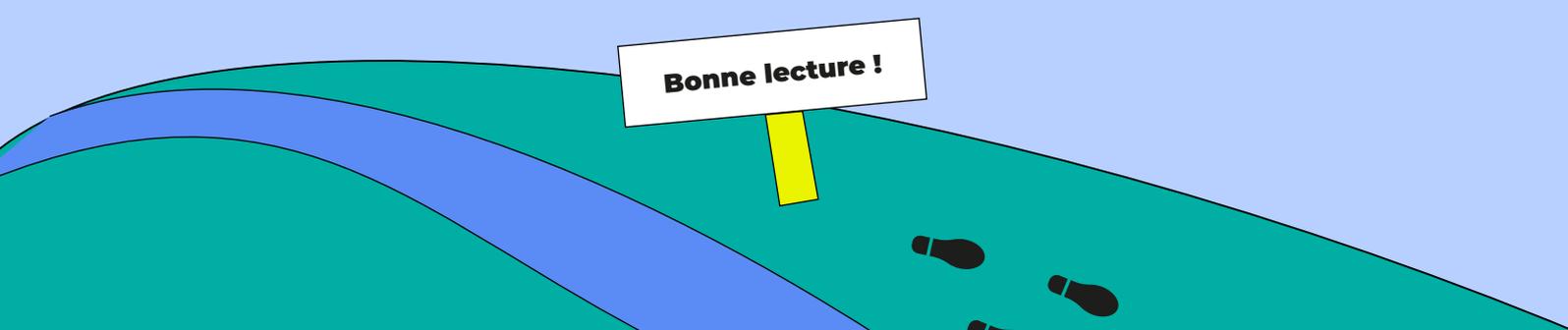
- **Améliorant nos connaissances** sur les déchets notamment leur quantité, leur nature, et leur répartition spatiale ;
- **Contribuant à établir des objectifs** à atteindre (par exemple, le seuil est fixé à 20 déchets pour 100 mètres sur le littoral) ;
- **Guidant la mise en place de solutions** locales, tout en renforçant notre plaidoyer à l'échelle européenne ;
- **Évaluant l'efficacité** des mesures mises en œuvre.

Pour l'ensemble de ces raisons, Surfrider Foundation, opérateur du réseau de surveillance OSPAR des déchets marins sur le littoral depuis 2010, souhaite participer au déploiement de ce réseau en rivière. La participation des groupes locaux de Surfrider peut ainsi contribuer à enrichir nos connaissances à l'échelle européenne.

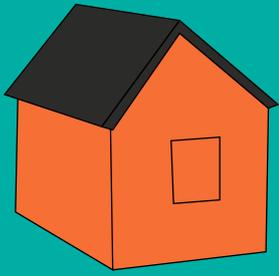
Les sciences participatives sont au cœur de notre démarche, et ce guide a été pensé pour vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre de ce protocole, en complément d'un accompagnement personnalisé de l'équipe salariée.

**Merci pour votre engagement et votre énergie qui font vivre les projets de Surfrider Foundation au sein de cette grande communauté de bénévoles.**

**Ensemble, construisons un réseau de surveillance ambitieux et fructueux !**



Bonne lecture !



**1**

### COMPRENDRE LE CONTEXTE

Cadre européen OSPAR  
Déchets Surveillance

**2**

### À LA RECHERCHE DU SITE IDÉAL

Localisation Accessibilité  
Sécurité

**3**

### AVANT DE SE LANCER

To Do list Autorisations  
Points de repère

**4**

### RÉALISER UNE COLLECTE

Planifier Ramasser  
4 fois / an

**5**

### TRIER LES DÉCHETS COLLECTÉS

Classifier Matériau Peser

**6**

### EXEMPLE DU SITE DE SURFRIDER SUR LA NIVE

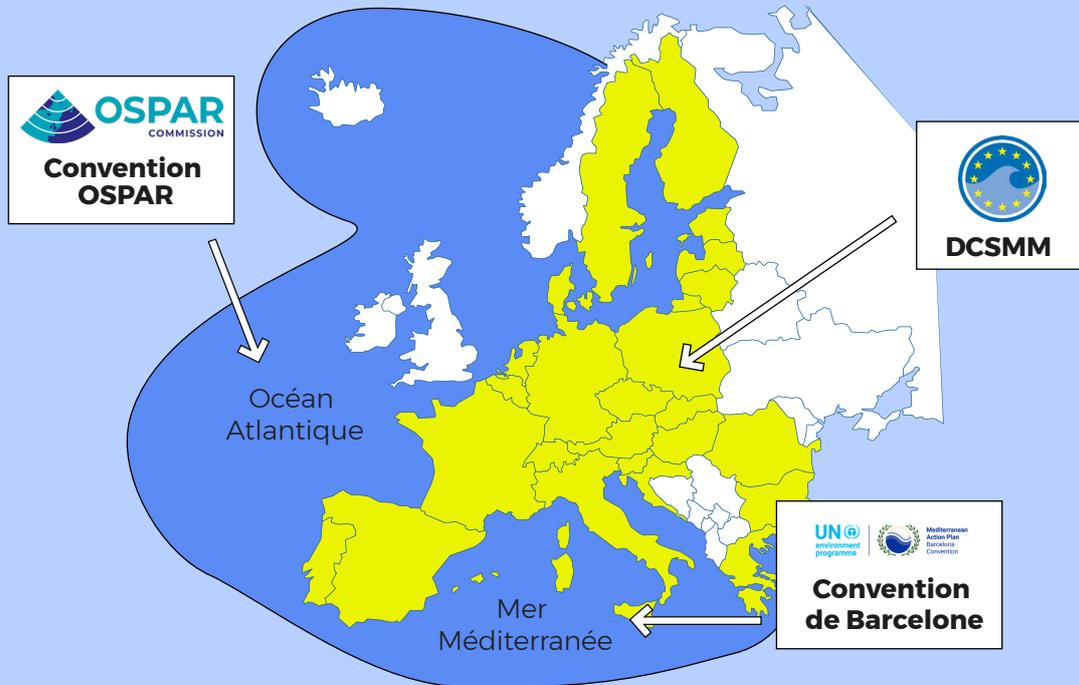
Témoignage Photos



# 1

# COMPRENDRE LE CONTEXTE

## CARTE DU CONTEXTE EUROPÉEN



L'étude de la pollution des rivières par les déchets est récente et les données que nous avons sont limitées.

**Le cadre législatif actuel sur la pollution par les déchets aquatiques provient d'une directive européenne propre au milieu marin : la Directive Cadre "Stratégie Milieu Marin" (DCSMM)\* qui établit des objectifs communs pour les pays de l'Union européenne en matière de protection de l'océan.**

À ce cadre, s'ajoutent deux conventions de mers régionales :

- La Convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est,
- La Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée.

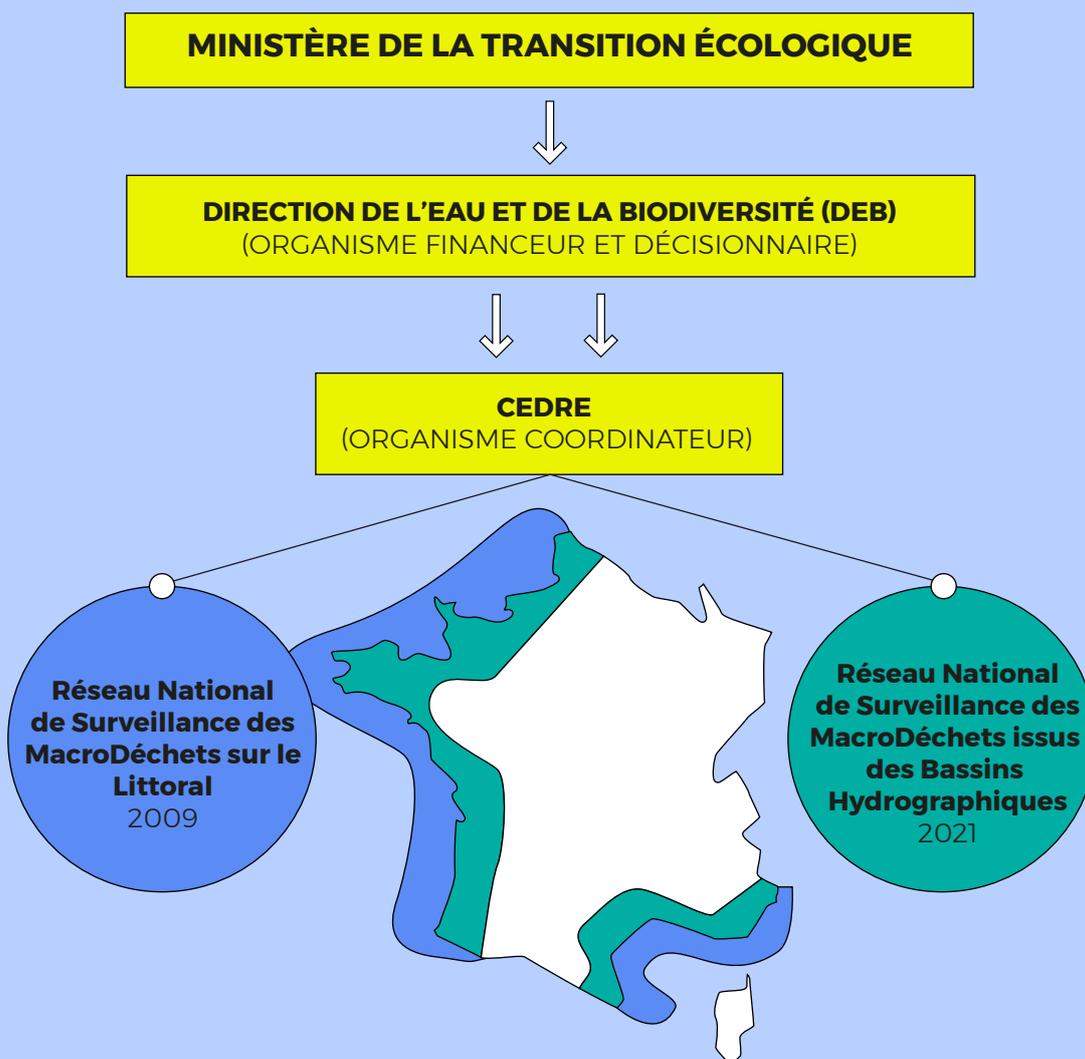
Ces conventions participent à la mise en œuvre d'actions harmonisées entre les pays, telles que l'établissement d'un protocole de surveillance des déchets dit "Protocole OSPAR", basé sur la collecte et la caractérisation précise des déchets trouvés sur des sites spécifiques et sur le long terme.

\* Adopté en 2008, ce texte est le premier à reconnaître que la présence de déchets a un impact sur l'état écologique des eaux.

L'objectif de la Convention OSPAR sur cette thématique est de réduire les apports de déchets dans l'océan à des niveaux qui n'entraînent pas d'effets néfastes sur l'environnement. Le deuxième Plan d'Action Régional sur les déchets marins (PAR ML 2), adopté en 2022, intègre à ses objectifs à l'horizon 2030 la nécessité de réaliser une **surveillance des macrodéchets** (les déchets de plus de 5 mm) **dans les réseaux hydrographiques** (c'est-à-dire les rivières !) (Action A.3.1).

La surveillance des déchets en rivière a déjà été expérimentée par plusieurs pays européens (Pays-Bas, Belgique et France) et le protocole OSPAR pourrait constituer un outil de référence international.

En France, un réseau National de Surveillance des Macrodechets en rivière a donc été établi, en plus de celui existant déjà sur les littoraux, coordonné par le Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les Pollutions Accidentelles de l'Eau (CEDRE). Cependant, il ne prend en compte que l'aval des rivières, proche des estuaires.



Selon nous, il est très intéressant de mettre en place des sites de surveillance OSPAR sur tout le linéaire des rivières en Europe, pour cumuler d'ores et déjà des informations précieuses et témoigner de l'importance d'une surveillance des déchets même au-dessus des estuaires.

# 2

# À LA RECHERCHE DU SITE IDÉAL

## À AVOIR EN TÊTE DÈS LE DÉBUT

### 1

La sécurité est le premier critère de sélection ! Ne nous aventurez pas sur des cours d'eau pouvant être dangereux en raison de leur débit, de zones de rapides...

### 2

Prospectez un ou plusieurs cours d'eau sur un rayon raisonnablement éloigné de votre lieu de rencontre habituel : le temps de trajet ne devra pas constituer la majorité du temps lors d'une journée de protocole OSPAR.

## CARACTÉRISTIQUES DU SITE À RECHERCHER

### DO

#### Surface

- ✓ Longueur : minimum 50m, idéalement 100 m.
- ✓ Largeur :
  - Limite basse : ligne d'eau ou zone de substrat instable (vase).
  - Limite haute : talus, enrochement, laisse de rive\* la plus haute ou chemin de halage.
- ✓ Accessible toute l'année malgré les variations de niveau d'eau.

#### Accès sécurisé

- ✓ Accès en voiture proche pour ramener facilement les déchets.
- ✓ Accès à la zone à pied sans risque (*attention aux enrochements, vasières et pentes raides*).

#### Présence de déchets

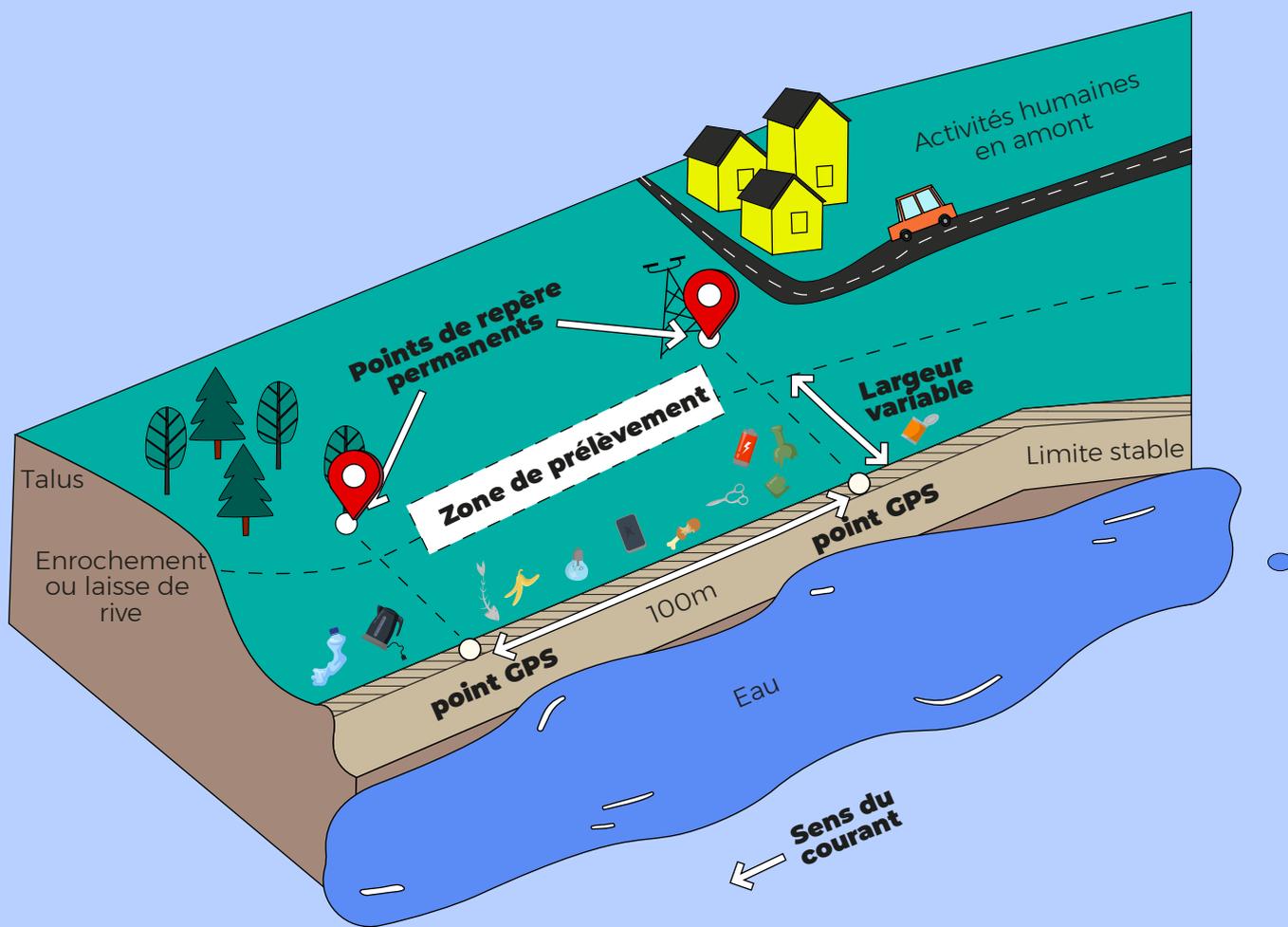
- ✓ On retrouve des déchets accumulés depuis plus ou moins longtemps.
- ✓ Zone en aval d'un bassin d'activités humaines (agriculture, zone urbaine, zone industrielle...).

### DON'T

- ✗ Végétation trop abondante au printemps/été qui rendrait le protocole trop laborieux.
- ✗ Opérations de nettoyage connues entre les échantillonnages.

#### \* LA LAISSE DE RIVE, C'EST QUOI ?

Comme la laisse de mer sur les plages, la laisse de rive c'est la trace laissée sur la berge après le retrait de l'eau. On y retrouve souvent beaucoup de dépôt de matière organique, ou de déchets !



## COMMENT TROUVER UN SITE ?



1. **Faire du repérage par photos aériennes** (Google Maps, Google Earth...), à la recherche de :
  - **Zone de berge** dégagée.
  - **Zone** où le cours d'eau présente des **sinuosités**, où les déchets ont tendance à être déposés.



*Attention, même si une vue aérienne peut montrer qu'il n'y a pas de berge dégagée, celle-ci peut être cachée par la cime des arbres, ou simplement être recouverte à marée haute si la zone est dans l'influence de la marée.*



Utiliser l'outil **StreetView** de **Google Maps** s'il est disponible sur la zone peut permettre de voir des berges dégagées non visibles par vue aérienne.



## 2. Se rendre sur le terrain afin de confirmer les observations précédentes, vérifier l'accessibilité, la sécurité du site, la présence de déchets...

- À **vélo** le long d'un chemin de halage : vue facilitée de la berge opposée.
- En **canoë**, avec un accompagnateur et avec de bonnes conditions météo : vue facilitée des deux berges.
- En **voiture** et à **pied**.



**EST-CE QUE C'EST UN BON SITE D'ÉTUDE ?**

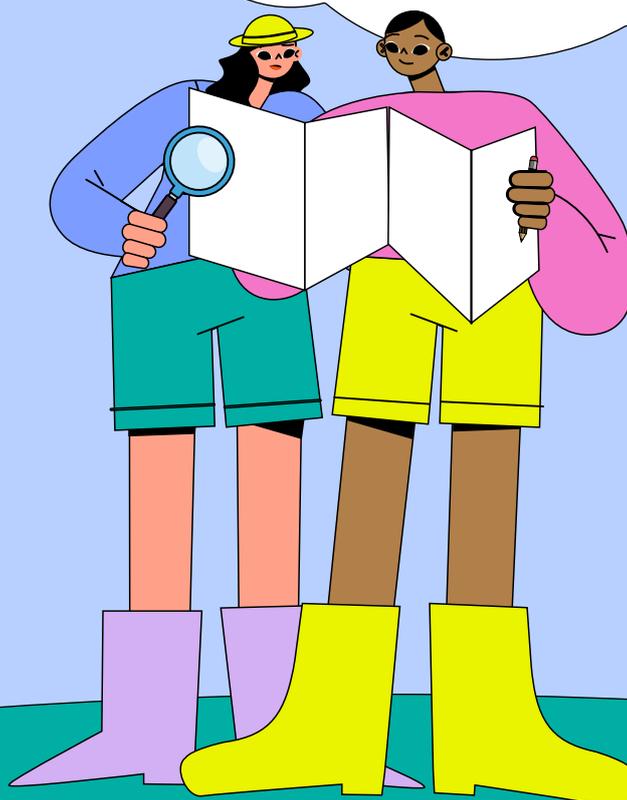


### **Demandez notre avis :**

avec des photos et des précisions sur les sites, nous pouvons en discuter pour choisir ensemble.

### **Ça vaut le coup d'essayer sur une année :**

pour voir l'évolution du milieu au cours des saisons (variations de hauteur d'eau, modification de la berge et de son accessibilité, évolution de la végétation au printemps / été...). Il sera ensuite plus clair si ce site peut être sélectionné pour un suivi sur le long terme, ou s'il est préférable de trouver une zone plus adaptée.



# 3

## AVANT DE SE LANCER

### CARACTÉRISER LE SITE



**Définir des points de repère permanents** (arbre, poteau...) pour les limites amont et aval et relever leurs coordonnées GPS.



**TIPS!**

Sur l'application **Google Maps**, vous pouvez définir un point sur la carte et l'enregistrer dans une liste, permettant de conserver les coordonnées GPS et de visualiser vos points sur la carte.



**TIPS!**

Les déchets seront toujours collectés sur la même longueur entre les 2 limites déterminées afin de permettre un suivi standardisé, mais **la largeur peut changer selon les conditions.**

Une donnée importante permettant des comparaisons entre sites est le "nombre de déchets / 100 m", c'est donc bien la longueur qui importe ici.



**Remplir la fiche descriptive comprenant :** pente, nature du substrat (sable, vase, galets, graviers...), **principales activités à proximité.**



**Déterminer la hauteur d'eau au-delà de laquelle le site est sous l'eau.**



**TIPS!**

En France par exemple, le site internet **vigicrues.gouv.fr** permet de connaître les hauteurs d'eau à certains endroits et de les comparer avec vos observations sur le terrain.



**Si la berge est sous influence de la marée**, déterminer le décalage entre la marée basse au port le plus proche et la marée basse sur le site.



**Prendre des photos.**

## METTRE EN PLACE LE PROJET

- ✓ **Si l'accès à la berge nécessite de traverser une propriété privée** sans chemin autorisé aux promeneurs : obtenir une autorisation de passage écrite du propriétaire.

- ✓ **Informez la mairie** par mail de la mise en place du protocole.



**TIPS!**

Vous pouvez nous demander des **formats type de mails** pour contacter une mairie ou un propriétaire de terrain afin de les informer du projet.



- ✓ **Prévoir 4 collectes par an, à chaque saison** : de janvier à mars, d'avril à juin, de juillet à septembre, d'octobre à décembre.



**TIPS!**

Prévoir la collecte au **début de saison** pour se laisser la possibilité de décaler en fonction des conditions.



- ✓ **Réaliser la première collecte et le premier tri avec des salariés ou bénévoles expérimentés** de Surfrider afin que vous deveniez les opérateurs du protocole.



À la différence des **Initiatives Océanes**, c'est un projet purement **scientifique** qui ne cherche pas à inclure un public à sensibiliser. Pour assurer la cohérence entre les données, **l'équipe formée sera la seule opératrice du protocole.**

## PLANIFIER LA JOURNÉE DE PROTOCOLE



**S'organiser plusieurs semaines à l'avance** pour vérifier la disponibilité des opérateurs : prévoir 1 demi-journée pour chaque étape (collecte et tri).



**Si le site est dans l'influence de la marée** : venir après la marée basse afin de collecter les déchets déposés par le dernier retrait de l'eau.



**Vérifier les conditions météorologiques et hydrologiques une semaine avant** : est-ce que le site sera bien en dehors de l'eau? les conditions de travail sur le terrain convenables ?



# 4

# RÉALISER UNE COLLECTE

Prévoir environ 30 minutes à 1h30 de collecte pour 2 à 6 opérateurs

## MATÉRIEL DE COLLECTE



\*(type boîte DASRI) pour les déchets tranchants et dangereux (fragments de verre, seringues...).

## COLLECTER LES DÉCHETS

- 1. Délimiter tous ensemble la surface collectée en fonction des conditions du jour** (hauteur d'eau, niveau de la laisse de rive).
- 2. Tous les opérateurs partent d'une extrémité du site, alignés, et marchent parallèlement au cours d'eau.** Réaliser a minima un aller-retour : toutes les surfaces doivent être observées dans les deux sens de marche.

## DO

### Je peux collecter ...

- ✓ Les déchets plus grands que 5 mm. Les plus petits peuvent être collectés mais ne seront pas comptabilisés.
- ✓ Les déchets déposés sur les berges et dans la végétation.

## DON'T

### Je ne dois pas collecter

- ✗ Les déchets enfouis ou sous l'eau.
- ✗ Les déchets organiques (débris végétaux ou animaux tels que les os).

## CAS PARTICULIER DES ENCOMBRANTS

**Les encombrants sont des objets trop volumineux et/ou lourds pour être déplacés facilement** : planche de bois, pneu ou batterie de voiture, vélo, appareil électroménager...

### Quelles informations recueillir ?

- Le prendre en **photo**.
- Estimer son **volume** et si possible, le **peser** sur place.
- Ne pas oublier de les **renseigner** dans la fiche déchets.

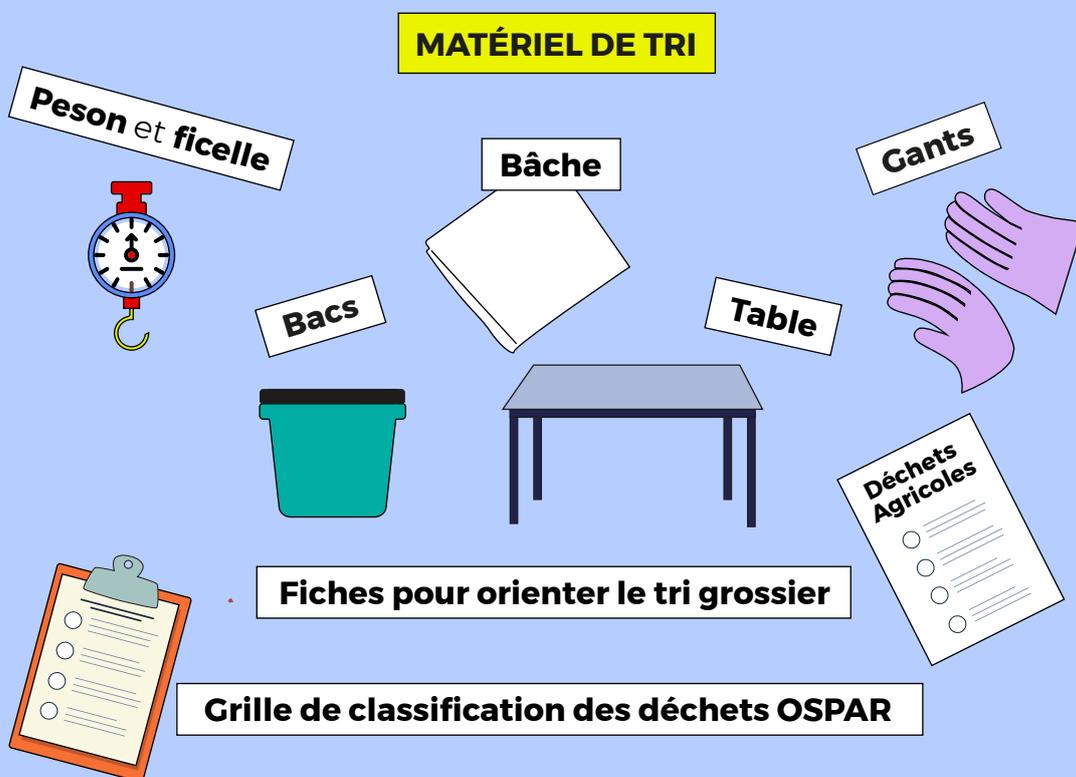
### Que faire de cet encombrant ?

- Si possible, le **sortir et le transporter en déchetterie**.
- Sinon, le sortir et le déposer plus loin sur la berge pour **empêcher son retour à l'eau** en cas de crue, idéalement à un endroit accessible pour qu'un service de ramassage puisse venir le récupérer.
- Si aucune possibilité **sécurisée**, le laisser sur place.



# 5 TRIER LES DÉCHETS COLLECTÉS

\* Prévoir entre 1 heure et 3 heures, 2 à 6 opérateurs. \*



Si vous disposez d'une structure avec un abri extérieur, un garage... il est plus commode d'y rapporter les déchets et de procéder au tri là-bas.

Sinon, le tri peut être réalisé sur place.



**Protéger une table avec une bâche de protection**, permet de faire le tri sans avoir à se pencher



## CLASSIFICATION \*OFFICIELLE\* OSPAR

# 251

**catégories,  
c'est beaucoup ?!**

Cette liste est particulièrement précise car elle permet d'obtenir des informations uniformisées à l'échelle européenne. Lors de votre première collecte, des salariés de Surfrider seront présents et vont donneront des astuces pour réaliser le tri avec cette grille de manière organisée et efficace. Au fur et à mesure des collectes, vous assimilerez naturellement les catégories et le tri sera facilité.

Il y a :

- **7 grandes catégories** selon le matériau principal du déchet: polymères plastiques, métal, bois usiné, papier et carton, verre et céramique, textile, produit chimique.
- Des **sous-catégories** selon l'usage (alimentation, hygiène, loisir, construction...).
- Des **catégories "fragment non identifié"** avec le matériau et la taille correspondante lorsqu'on ne peut plus reconnaître le déchet.

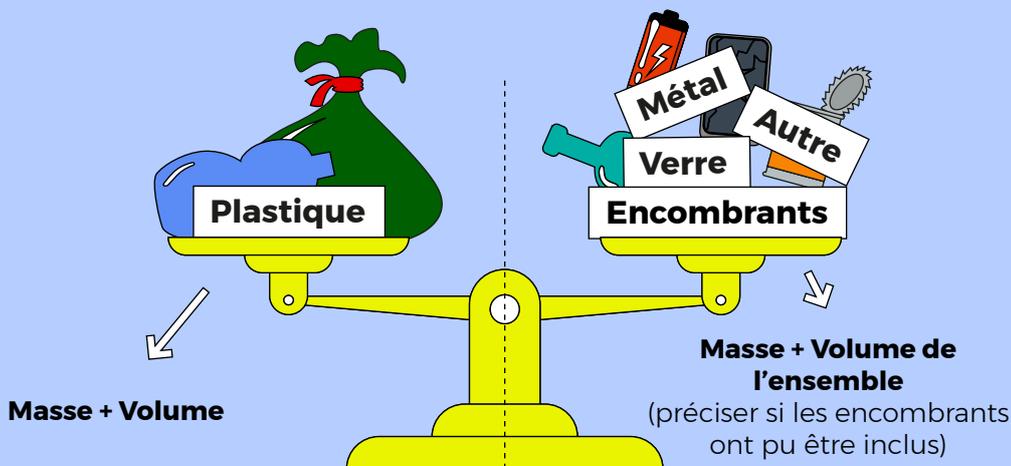
## REEMPLIR LA FICHE DE COLLECTE



- ✓ **Renseigner** chaque déchet dans sa **catégorie**.
- ✓ Si vous avez un doute sur la catégorie dans laquelle vous placez un objet, **précisez les informations** que vous avez sur l'objet dans la case "commentaire" de la catégorie que vous avez choisie.
- ✓ N'hésitez pas à **nous contacter**, à nous envoyer des photos, pour que nous vous aidions dans l'identification d'un déchet.
- ✓ Si des déchets n'appartiennent à aucune catégorie : le mentionner à la fin de la fiche dans les commentaires. Si des déchets n'ayant pas de catégories s'avèrent être retrouvés régulièrement, la liste pourra être adaptée.



Dans le “**résumé du suivi**”, pour chaque type de déchet, indiquer les **masses** et **volumes** par matériau, en pesant les plastiques séparément comme indiqué :



Indiquer les **facteurs environnementaux** (fortes pluies, vent, crue...) et humains (travaux, rassemblement festif récent à proximité...) pouvant influencer sur la quantité de déchets retrouvés ce jour-là et toute autre information utile sur la collecte.



**Transmettre cette fiche à Sabine Allou** ([sallou@surfrider.eu](mailto:sallou@surfrider.eu)). Les informations saisies seront vérifiées et sauvegardées.

**Et voilà ! Le tour est joué !**



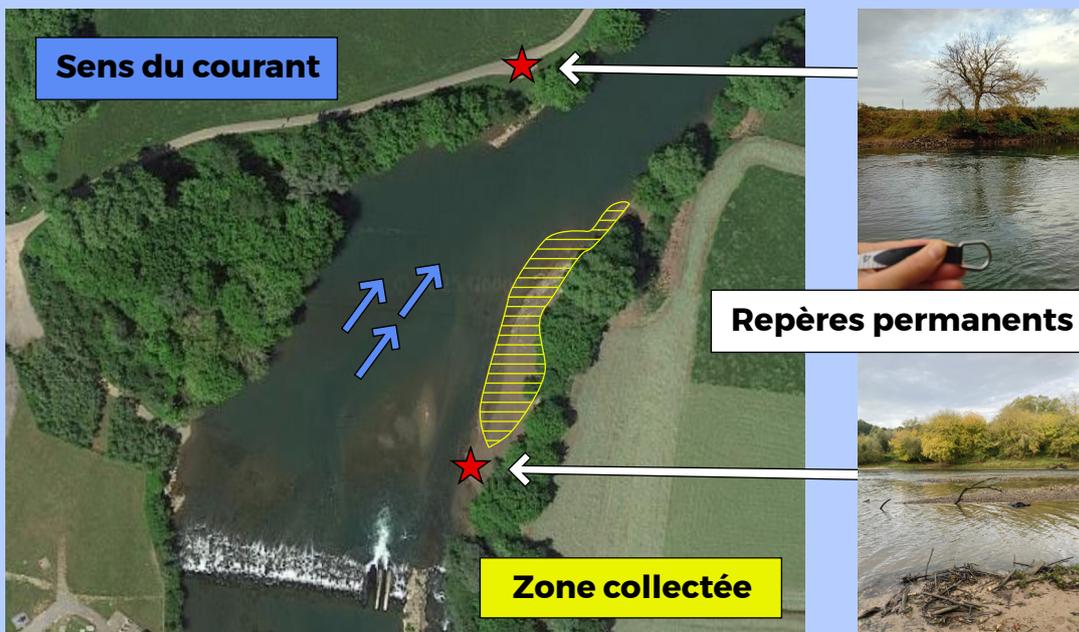
# 6

## EXEMPLE DU SITE DE SURFRIDER SUR LA NIVE



### LES INFORMATIONS IMPORTANTES

- Site sélectionné à l'**automne 2024**.
- Situé à l'**aval immédiat d'un seuil**, sur la commune d'Ustaritz.
- Zone soumise à l'**influence de la marée**, selon les exigences du Réseau National de Surveillance du CEDRE.
- **Longueur** : 100 mètres.
- **Largeur** : entre 15 et 45 mètres selon l'endroit, varie avec la marée et les niveaux d'eau.
- **Pente** : faible.
- **Substrats variés** : galets, sable, vase.
- **Plusieurs strates de végétation** : herbacée, arbustive, arborée.



## RÉSULTAT DE LA PREMIÈRE COLLECTE

- **Date :** le 14 novembre 2024
- **4 opérateurs**
- **Début du prélèvement** 1 heure après la marée basse à la mer (niveau d'eau le plus bas sur site)
- **Durée du prélèvement :** 1h
- **Coefficient de marée :** 98
- **Hauteur d'eau :** 1,82 m
- **Durée du tri :** 1h30.
- **Déchets retrouvés :**
  - 76,9 kg dont 41,7 kg d'encombrants, 20 kg de déchets plastiques.
  - Soit 200 L de déchets dont 80L de déchets plastique.
  - Encombrants majoritaires : planches de bois et 3 pneus.
  - Présence abondante de gravats et fragments de céramiques sur la plage de galets : faisant désormais partie des sédiments constitutifs de la plage, ils n'ont pas été prélevés.
  - Grande quantité de chaussures et semelles retrouvées : piste de recherche sur leur origine > discussion avec des locaux > présence d'anciennes manufactures de chaussures dans la vallée.

Ce que l'on en retient :  
 Il n'y a pas de site type, tant qu'on a 100 m (ou 50 m) de long, du dépôt de déchet, et une accessibilité sécuritaire toute l'année.

**À vous de jouer !**

## RÉDACTRICES

**Clémence Gibault**

**Sabine Allou**

Conception graphique réalisée par Astrid Manoukian

## AVEC LE SOUTIEN DE

Ce projet a reçu les financements du programme LIFE de l'Union Européenne. Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



Juin 2025